



Enquête d'opinion

Cadre de restitution de l'action : Programme Local de Prévention

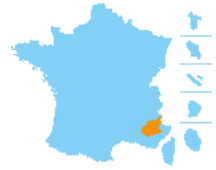


Sydevom de Haute Provence

19, Avenue Joseph Reinach

04000 Digne-les-Bains

www.sydevom04.fr



SYDEVOM

www.sydevom04.fr

Pour en savoir plus : Lien vers fiche SINOE : http://www.sinoe.org/fiche_acteur/index/id/20143

Lien vers toutes ses fiches actions : [Toutes les fiches actions de l'acteur](#)

Typologie de l'habitat : MIXTE

Population : 115705

Mots-clés : Biodéchet | Plastiques | Enquête/évaluation | Consommateurs | Prévention des déchets

CONTEXTE

C'est dans le cadre du Programme Local de Prévention des déchets (PLP) que le SYDEVOM a décidé de réaliser plusieurs enquêtes d'opinion (2 au total).

En s'engageant dans PLP le SYDEVOM doit mener une multitude d'action visant à réduire la quantité de déchets produite sur son territoire, tant au niveau des ordures ménagères qu'au niveau des recyclables ou des déchets compostables.

Seulement, les actions ne choisissent pas au hasard, car pour qu'elles soient efficaces il faut qu'elles soient cohérentes avec les dysfonctionnements présents.

La première enquête va donc servir d'état des lieux sur les pratiques, les mentalités, les motivations, ... des habitants.

La deuxième enquête aura lieu à la fin du PLP et permettra donc de vérifier l'efficacité des actions menées. Ces enquêtes ont été réalisées en 2011 et 2015 auprès des habitants des communes adhérentes au SYDEVOM.

OBJECTIFS RECHERCHES / RESULTATS OBTENUS

Objectifs

- Obtenir une base solide de travail.
- Réalisation d'un questionnaire, simple, le plus exhaustif possible (en terme de réduction des déchets), facilement exploitable
- Orienter le SYDEVOM dans le choix des nombreuses actions à entreprendre
- Evaluer l'efficacité des actions (après l'enquête de 2015)

Résultats quantitatifs obtenus

Les résultats de l'enquête de 2015 sont à comparer avec ceux de l'enquête de 2011.

En revanche, le questionnaire de 2015 a un petit peu changé par rapport au questionnaire initial en raison des actions entreprises entre 2011 et 2015.

Mais globalement nous pouvons constater des changements, qu'ils soient positifs ou non.

- Entre 2011 et 2015, le pourcentage de personnes ayant déjà entendu parler de prévention et de réduction des déchets est passé de 44% à 80%
- Parmi les gestes de prévention que les personnes interrogées effectuent et qui selon eux ont le plus d'impact sur la réduction des déchets, nous retrouvons :
 - Achat de produits avec moins d'emballages : 44% (2011), 12% (2015)
 - Compostage : 36% (2011), 27% (2015)
 - Tri sélectif : 32% (2015)
- A la question : Diriez-vous que la réduction des déchets est une problématique prioritaire qui nécessite la mise en place d'actions par la collectivité ? Les réponses obtenues sont :
 - Tout à fait d'accord : 60% (2011), 51% (2015)
 - Plutôt d'accord : 36% (2011), 38% (2015)

- Plutôt pas d'accord : 2% (2011), 4% (2015)
- Pas du tout d'accord : 2% (2011), 2% (2015)
- Ne se prononce pas : 4% (2011), 5% (2015)
- Les freins à la prévention :
 - C'est au fabricant de proposer des produits qui génèrent moins de déchets : 10% (2011), 18% (2015)
 - Manque de temps : 18% (2011), 10% (2015)
 - Manque d'information : 10% (2011), 9% (2015)
 - Trop contraignant : 30% (2011), 14% (2015)
- Souhaitez-vous plus d'informations sur les geste de réduction des déchets ? :
 - Oui : 57% (2011), 41% (2015)

Pour plus de détails vous pourrez consulter le rapport de l'enquête d'opinion réalisée en 2015.

Résultats qualitatifs obtenus

Les résultats, qu'ils soient qualitatifs ou quantitatifs sont à prendre avec précaution. En effet l'enquête d'opinion a permis d'interroger 500 personnes réparties sur le territoire du SYDEVOM. Il se peut que certains résultats ne soient pas cohérent entre les deux enquêtes. Par exemple, il est possible que le pourcentage de personnes connaissant le SYDEVOM en 2015 soit inférieur à celui de 2011. (ceci n'est qu'un exemple et ne représente pas forcément la vérité).

En traitant les résultats ont peut cependant relever des changement dans les pratiques, dans les mentalités, ... Ces changements peuvent être dû en partie aux actions réalisées par le SYDEVOM, mais également par les collectivités, par les associations, par les médias, ...

Il se peut aussi que les faits divers, les faits d'actualités, la crise, et tout ce qui s'est passé depuis 2011 aient influencé les réponses des personnes interrogées.

On note tout de même une nette augmentation des personnes ayant déjà entendu parler de prévention / réduction des déchets.

Selon l'enquête 2015 nous pouvons nous apercevoir que le tri sélectif sort comme une solution efficace de prévention des déchets.

Alors qu'en 2011 le tri n'était pas cité.

Le compostage, lui, reste dans les principales actions de prévention citées par les personnes interrogées (en 2011 et 2015).

Certaines informations peuvent être interprétées de plusieurs façons.

Exemple : "Souhaiteriez-vous être plus informé sur les gestes de réduction des déchets ?", le pourcentage de "OUI" a diminué de 16%.

Cela peut être dû au fait que les gens sont démotivés et ne souhaitent plus être informé. Mais cela peut venir aussi du fait que l'information diffusée est meilleure qu'avant et que dans ces 16% se trouvent des gens qui ont trouvé toutes les informations qu'ils souhaitaient.

[Résultats de l'enquête d'opinion de 2015](#)

MISE EN OEUVRE

Année principale de réalisation

2015

Planning / Déroulement

Le SYDEVOM a fait réaliser deux enquêtes d'opinion. Une en 2011 et l'autre en 2015.

Pour chaque enquête il a fallu :

- Réaliser le questionnaire (des retouches ont été faites pour celui de 2015)
- Réaliser le cahier des charges
- Lancer la consultation
- Choisir la société selon plusieurs critères (notamment environnementaux)
- Traiter les résultats une fois l'enquête effectuée

Moyens humains

Chaque enquête à mobilisé 2 agents du SYDEVOM pendant trois mois.

Les enquêtes ont mobilisés 6 enquêteurs + 1 chef de projet pendant environ deux semaines.

La préparation des enquêtes a mobilisée 2 personnes de la société choisie durant environ 1 mois.

Moyens financiers

La première enquête réalisée en 2011 a coûté : 12 583 € Hors Taxes
La deuxième enquête réalisée en 2015 a coûté : 7 900,00 Hors Taxes
Le coût total de l'opération (sans parler des frais divers de fonctionnement du SYDEVOM) est de : 20 483 € Hors Taxes.

Moyens techniques

Les enquêtes ont été réalisées par des sociétés spécialisées dans ce domaine.
Pour celle de 2015 nous avons privilégié une société basée en France et dont les plateformes téléphoniques sont également basée en France.
Pour le reste nous avons eu besoin du matériel de bureau basique (ordinateur avec connexion internet, téléphones, ...).

Partenaires mobilisés

- Conseil Départemental 04 (conseil général en 2011)
- ADEME

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Reproductibilité

Si c'était à refaire nous le referions sans hésiter.
En effet cette action a été l'une des bases du Programme Local de Prévention des Déchets.
De plus elle est relativement simple à reproduire puisque nous avons fait appel à des sociétés spécialisées dans les enquêtes téléphoniques.
Il suffit juste d'avoir un questionnaire qui soit le plus complet possible tout en restant simple et facilement exploitable pour interpréter au mieux les résultats.

Originalité

L'originalité de l'action se trouve peut être dans les questions posées. Surtout pour le questionnaire de 2015 qui a été modifié en fonction des actions menées par le SYDEVOM.
Par exemple des questions ont été posées sur le film "Dans la peau d'une canette", ou sur les "Lettre du tri" envoyées tous les ans aux particuliers sur tout le territoire SYDEVOM.
En ce qui concerne la société choisie en 2015 pour la deuxième enquête, nous avons privilégié le côté "Made in France". Nous souhaitons réellement faire appel à une société Française, basée en France et dont la plateforme téléphonique se trouve en France. Nous n'avons pas été déçu.

Recommandations éventuelles

- Avoir un questionnaire complet, simple, avec quelques questions ouvertes, facilement exploitable
- Réaliser deux enquêtes (1 pour cibler les actions à mettre en place, 1 pour faire le bilan de ces actions)
- Bien choisir la société chargée des enquêtes (ce n'est pas forcément la plus chère qui fera le meilleur travail)
- Essayer de conserver un maximum de question du premier questionnaire lorsque vous préparez le deuxième, afin de pouvoir bien comparer les évolutions

AUTEUR DE LA FICHE

Christel LEROY
sydevom-com@wanadoo.fr

CONTACT ADEME

Bernard VIGNE
bernard.vigne@ademe.fr
Direction régionale PACA

Dernière actualisation de la fiche : Septembre 2015

Fiche action-résultat réalisée sur le site www.optigede.ademe.fr

Les informations de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de



son auteur.